

Signature de la convention de financement des études et travaux de modernisation du site de triage de Miramas



À l'invitation de Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Frédéric Vigouroux, maire de Miramas, accueillera mardi 7 décembre, la SNCF, la Région, le Département des Bouches du Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la signature de la convention de financement de la rénovation de la gare de triage de Miramas.

La table ronde du 6 mai 2021 sur l'avenir du triage de Miramas, organisée à l'initiative du préfet de région, avec l'ensemble des parties prenantes concernées, a permis de réunir les fonds nécessaires à la rénovation de cette gare, reconnaissant l'importance de l'outil industriel et son positionnement stratégique. Le coût de l'opération est de 19,1 M€, ventilés comme suit : 1,6 M€ de la Région, représentée par M. Renaud Muselier ; 3 M€ du Département et de la Métropole, représentés par Mme Martine Vassal ; 5 M€ de SNCF Réseau, 0,1 M€ de la Ville de Miramas et 9,4 M€ de l'État. Le financement de l'État est apporté par le Ministère chargé des Transports, dans le cadre du volet du plan France Relance consacré au fret ferroviaire.

La signature de la convention de financement de l'opération aura lieu, en présence des financeurs : l'État, la SNCF, le Département, la Région, la Métropole et la Mairie de Miramas, le

Mardi 7 décembre à 11h30

Salle Colomb

40 avenue Jean Moulin, 13 140 Miramas

Elle se déroulera dans le cadre de la réunion du Comité de suivi de la mobilité multimodale dans l'Ouest Étang de Berre, qui a pour but d'assurer le suivi et de faciliter l'avancement des projets de mobilité multimodale dans ce territoire, pour contribuer au report modal de la route vers d'autres modes moins émetteurs de gaz à effet de serre (ferroviaire, transports en commun, modes actifs, fluvial).

La ville de Miramas, s'est construite historiquement autour du rail et de sa gare de triage. Située sur un territoire stratégique à fort potentiel, porte d'entrée ouest d'Aix Marseille Provence Métropole, liaison naturelle entre les bassins de Marseille, Fos-sur-mer, du Var et du port fluvial d'Arles (Delta Rhodanien qui représente 30 % des flux de fret multimodal français), partenaire du Grand Port Maritime de Marseille, de la zone logistique Clésud, des chargeurs et de l'armée (Établissement de munitions), le triage de Miramas est un outil performant dont l'activité représente 10 % du fret national. Le triage de Miramas est une infrastructure de production industrielle, « une usine à faire du fret ferroviaire » avec une technique de tri à la gravité automatisée (appelé également tir au but ou tri à la « bosse »), permettant la massification des flux.

Le plan de relance ferroviaire est une réponse aux crises climatiques et de la biodiversité, contribuant à la diminution de l'empreinte carbone et environnementale des transports.

Gare de triage de Miramas, un avenir durable sur les rails <https://youtu.be/1Hpm6Fmslf8>

CONTACTS

Betty Reboul — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 48 36 · b.reboul@mairie-miramas.fr

Caroline Lips — Journaliste - Relations presse

Ville de Miramas

04 90 17 52 85 · c.lips@mairie-miramas.fr